

En 1964-1965, les subventions d'assistance se sont élevées à près de 5 millions de dollars, soit environ 50 p. 100 de plus que les \$3,300,000 de l'année financière précédente. L'accroissement des dépenses a été surtout consacré à l'engagement d'instituteurs et de conseillers et à l'aménagement d'installations de formation au Canada; les dépenses subies à cette fin sont passées de \$2,256,000 en 1963-1964 à \$3,691,000 en 1964-1965. Les dépenses afférentes aux projets de premier établissement et à la fourniture de matériel sont passées dans la même période de \$1,106,000 à \$1,297,000. Le nombre des instituteurs et autres conseillers techniques en poste en Afrique et rémunérés au moyen de l'assistance financière canadienne s'est augmenté de 189 à 278 tandis que le nombre d'étudiants africains recevant une formation au Canada sous les auspices du SCAAP et du Plan des bourses d'études du Commonwealth s'est élevé à 400 contre 278 l'année précédente.

La construction d'un centre de formation professionnelle à Accra est avancée et cette institution, dont le personnel se compose de Canadiens et de Ghanéens, est censée ouvrir ses portes en janvier 1966. En 1964-1965, l'exécution de projets a été mise en œuvre ou continuée dans six pays: Ghana, Kenya, Malawi, Nigéria, Tanzanie et Ouganda. Les entreprises d'envergure ont surtout concerné la mise en valeur des ressources, la cartographie et l'éducation. La deuxième étape d'un programme de cartographie aérienne et de levés aériens du Nigéria a débuté; elle coûtera en tout au Canada près de \$3,500,000, soit les frais de la photographie exécutée au Nigéria (par un avion et un équipage canadiens) et la production au Canada des cartes requises. Le Canada participe aussi à des levés cartographiques analogues dans le Sud-Est de la Tanzanie et s'est engagé à consacrer un million de dollars aux frais tombant à sa charge. On s'est aussi entendu pour poursuivre des études sur la rentabilité d'une industrie de pâte de bois qui, en Malawi, exploiterait les ressources forestières du plateau de Vipya. Au Nigéria, le Canada a entrepris une vaste étude des ressources aquifères, ce qui représente sa contribution à un programme complet de mise en valeur des eaux rurales.

**Aide à l'enseignement dans les États africains d'expression française.**—En avril 1961, le gouvernement canadien faisait connaître qu'il se proposait d'offrir aux États francophones d'Afrique de l'aide dans le domaine de l'enseignement, et en conséquence, affectait à cette fin \$300,000 pour chacune des années se terminant le 31 mars 1962, 1963 et 1964. On a décidé, dès la mise en œuvre du programme, que le Canada s'efforcerait surtout de fournir à l'Afrique des professeurs canadiens. Dans l'année terminée le 31 mars 1965, l'aide a été sensiblement accrue et une allocation de 4 millions de dollars a été prévue pour la mise au point d'un programme d'assistance en capitaux de même que pour l'expansion de l'aide technique. Durant l'année, 67 instituteurs ont enseigné dans l'Afrique de langue française et 54 étudiants poursuivaient leurs études au Canada. Des études préliminaires ont été entreprises en vue de la construction de ponts et d'aménagements hydro-électriques et une enquête sur l'éducation agricole était en marche dans six pays à la fin de l'année. Des mesures ont été prises pour aider la République de Guinée à réaliser son programme d'amélioration de routes en lui fournissant du matériel lourd. Une série de films éducatifs a été offerte au Cameroun, à la République centrafricaine, au Tchad, au Congo, au Dahomey, au Maroc, au Niger, au Togo et à la Haute-Volta. Une contribution de \$500,000 a été versée au Fonds des Nations Unies pour les civils du Congo.

**Programme des bourses d'enseignement et de perfectionnement du Commonwealth.**—C'est à la Conférence commerciale et économique du Commonwealth, tenue à Montréal en 1958, que fut proposé le Programme des bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth. La Conférence avait projeté la création de 1,000 bourses, dont la moitié à la charge de la Grande-Bretagne et le quart, à la charge du Canada. Les modalités du projet furent établies à la Conférence de l'enseignement du Commonwealth, tenue à Oxford en 1959. Le but recherché était d'enrichir la vie